



MAIRIE des CERQUEUX

2 et 4, rue du Vieux-Logis

49360

Téléphone 02 41 55 90 12

Conseil municipal

Séance du 14 janvier 2021

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : M. Sigonneau donne pouvoir à M. Rouillard.

Finances

Tarif de location des salles pour 2021 – Compte tenu de la crise sanitaire, le conseil municipal décide de maintenir le tarif des locations de salles pour 2021 :

SALLE DU CORMIER		
Familles : réunions famille, mariage, repas, etc.	Les Cerqueux	Hors commune
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 1	514.00 €	668.00 €
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 2	244.00 €	317.00 €
<u>Sous-total salle entière 2 jours avec cuisine</u>	<u>758.00 €</u>	<u>985.00 €</u>
CUISINE - Jour 1	92.00 €	120.00 €
CUISINE - Jour 2	64.00 €	83.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 1	351.00 €	456.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 2	188.00 €	244.00 €
<u>Sous-total salle podium 2 jours avec cuisine</u>	<u>539.00 €</u>	<u>700.00 €</u>
SALLE PODIUM avec CUISINE (tarif semaine hors veille de jours fériés)	265.00 €	345.00 €
SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 1	109.00 €	142.00 €
SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 2	41.00 €	53.00 €
<u>Sous-total Salle BAR ou CANTINE (sans cuisine) 2 jours</u>	<u>150.00 €</u>	<u>195.00 €</u>
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 1	201.00 €	261.00 €
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 2	105.00 €	137.00 €
<u>Sous-total Salle CANTINE + cuisine 2 jours</u>	<u>306.00 €</u>	<u>398.00 €</u>
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 1	460.00 €	598.00 €
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 2	229.00 €	298.00 €
<u>Sous-total PODIUM+BAR ou CANTINE +CUISINE 2 jours</u>	<u>689.00 €</u>	<u>896.00 €</u>
<u>Associations : repas, soirée dansante, etc.</u>	Les Cerqueux	
Salle entière	165.00 €	
Salle A ou salles B & C réunies	83.00 €	
Salle bar (B) ou salle cantine (C)	50.00 €	
Salle A + salle B ou C	133.00 €	
<u>Associations : concours palets, belote, loto</u>	Les Cerqueux	
Salle entière	118.00 €	
Salle A ou salles B & C réunies	61.00 €	
Salle A + B ou C	96.00 €	
Arbre de Noël des écoles	Gratuit	
SALLE ST JACQUES	Les Cerqueux	Hors commune
Particulier avec nettoyage 1 journée	161.00 €	209.00 €
Particulier avec nettoyage 2 ^{ème} jour	67.00 €	87.00 €
<u>Sous-total 2 jours Salle St Jacques</u>	<u>228.00 €</u>	<u>296.00 €</u>
Associations	66.00 €	

SALLE ESPOIR	Les Cerqueux	Hors commune
Particulier avec nettoyage 1 journée	109.00 €	142.00 €
Particulier avec nettoyage 2 ^{ème} jour	41.00 €	53.00 €
Sous-total 2 jours Salle Espoir	150.00 €	195.00 €
Associations	50.00 €	
SALLE OMNISPORTS	Les Cerqueux	Hors commune
Salle omnisports : soirée dansante, repas, fêtes	163.00 €	
Salle omnisports + salle Espoir pour vin d'honneur (1) - (2)	122.00 €	159.00 €
Vin d'honneur extérieur : salle Espoir (1)	62.00 €	81.00 €
(1) nettoyage à la charge des utilisateurs		
(2) Possibilité réservée aux habitants des Cerqueux qui louent la salle du Cormier		

Le maire rappelle qu'il existe un tarif pour les habitants de la commune et un tarif majoré de 30 % pour les personnes qui n'habitent pas la commune. C'est le tarif hors commune qui s'applique aux habitants dits de la « Basse Commune ».

Tarif cimetièr – Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le tarif des concessions. Suite à l'installation du nouveau columbarium, le tarif est le suivant :

Concession	2 m²	Columbarium	Grande case	Petite case
50 ans	43 €			
30 ans	36 €	30 ans	650 €	350 €
15 ans	28 €	15 ans	400 €	225 €

Droit de place – Maintien du tarif de l'année précédente

Commerçants non sédentaires

- Tarif sans électricité 5 € par passage
- Tarif avec électricité 7 € par passage

Forains

- Tarif électricité et eau compris 7 € par jour et par caravane

Subventions 2021 – Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

ABC Badminton.....	230 €
Cerquoise Amicale Vélo.....	500 €
CHASSEURS	182 €
CLAC.....	674 €
COMITÉ DES FÊTES.....	1 000 €
DEFENSE DES CULTURES.....	189 €
FAMILLES RURALES.....	1 000 €
SOLEINE.....	691 €
Somloiryzernay foot	1 200 €
UNC (Union des anciens combattants).....	250 €
A.P.E.L. Ecole Notre Dame de la Pierre Bleue	990 €

Foyer des jeunes – Le versement de la subvention n'interviendra qu'après la réparation des dégradations.

Gaule Cerquoise – Aucune subvention votée car il n'y a pas eu de demande.

Comité de jumelage – Le comité ne fait pas de demande pour cette année.

CSSP Basket – Demande mise en suspens dans l'attente d'une rencontre avec les maires des autres communes.

Élèves des collèges – 10 € par élève des collèges qui en font la demande.

A.P.E.L. – 10 € par élève.

Dotation bibliothèque – 3 210 € pour acheter des livres et payer les abonnements.

Frais fonctionnement école privée – Le conseil municipal accorde la participation suivante :

- ⇒ 492 € par élève du primaire x 66 élèves = 32 472.00 €
- ⇒ 946 € par élève de maternelle x 33 élèves = 31 218 €

Montant total de la participation : 63 690 €. Cette somme sera versée mensuellement à partir de janvier 2021.

Affaires sociales - Communication

Colis de Noël – La distribution des colis a donné satisfaction. Le maire donne lecture d'une carte de remerciement qui lui a été adressée par un couple d'administrés.

Bulletin municipal – A compter de 2021, une nouvelle formule est adoptée. Il y aura un journal municipal par trimestre à la place des Cerqueux-Infos et du bulletin annuel. Chaque trimestre la parole sera donnée à une commission et les articles des associations seront répartis sur les différents numéros.

La distribution du bulletin sera faite par les conseillers municipaux.

Correspondance de presse – Malgré les interventions auprès de la rédaction du journal Ouest France, il n'y a toujours pas de correspondant pour la commune des Cerqueux. Le responsable de la commission propose aux conseillers d'en parler autour d'eux pour tenter de trouver une personne qui accepterait d'assurer cette fonction. Une annonce sera mise sur le site Internet et sur la page Facebook.

Synergences – Le journal va rédiger un article sur la commune. L'objectif est de valoriser la commune : services offerts, terrains à bâtir, emploi, tissu associatif, etc.

Panneaux lumineux – Les entreprises qui ont fait des devis vont venir présenter leur projet à la commission.

Site Internet – Le site de la commune n'est pas très attractif ni facile à gérer. Deux concepteurs de sites web vont venir présenter leur site à la commission.

Développement et Cadre de Vie

Urbanisme

Droit de préemption Urbain - Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble située 4 bis A, rue du Sacré Cœur.

Voirie

Signalisation - La livraison des derniers poteaux amovibles aura lieu prochainement. Une rencontre est prévue avec ESVIA pour faire le point sur les marquages complémentaires à effectuer et sur les marquages qui s'effacent.

Les panneaux de signalisation ont été posés. Il faut prévoir un panneau de sens interdit supplémentaire pour la rue du Cormier.

Collecte des ordures ménagères – Une rencontre a eu lieu avec des représentants de l'entreprise Brangeon et de l'AdC au sujet du marquage des emplacements pour la collecte des ordures ménagères. Le souhait de la commune est de refaire les marquages sur la totalité de la commune. L'AdC va communiquer les infos au président de la commission. Toutefois, il est précisé que le marquage n'est pas inclus dans le marché de l'AdC (il l'était dans celui de la Communauté de Communes du Bocage).

L'Adc va transmettre au secrétariat différents documents pour communiquer sur la collecte : règlement de collecte, emplacement des bacs, dépôts sauvages, etc.

Un composteur pourrait être mis à disposition de la cantine pour gérer les restes. Une personne prendra contact avec Pascal Longuet pour voir le fonctionnement et l'emplacement.

Un signalement a été fait au sujet de la poubelle de la station d'épuration qui n'est pas sortie les jours et qui est sale.

Voirie départementale – M. Maifert, chef d'agence technique et M. Clémot sont venus présenter les différentes missions de l'Agence Technique Départementale (ATD). Un point a été fait sur l'entretien de la déviation. La commune a à sa charge :

- ⇒ Réseaux d'assainissement
- ⇒ Eclairage public
- ⇒ Aménagements paysagers
- ⇒ Anneau central
- ⇒ Ilots séparateurs

Bâtiments

Église – L'entreprise de maçonnerie a commencé les travaux courant décembre. L'enduit sera fait ultérieurement. Afin que les travaux donnent satisfaction, M. Ayreault souhaite qu'ils soient faits dans de bonnes conditions.

Suite à la visite de maintenance du paratonnerre, l'entreprise Gougeon a transmis un devis pour la mise aux normes du regard de visite. Montant 404 € TTC. Ce devis est validé mais les travaux devront être réalisés en même temps que les travaux de rénovation des cloches afin de limiter les frais de déplacement.

Électricité – Les travaux sont programmés durant la semaine 8.

Supérette – Le devis de l'entreprise Dalkia pour le remplacement d'une vitrine réfrigérée est validé pour un montant de 4 524 € HT.

Horloge mairie – L'horloge extérieure est hors service et irréparable. L'entreprise Bodet a fourni un devis d'un montant de 2 480 € HT pour la fourniture d'une horloge similaire. Les informations relatives à l'heure et à la température figurant sur le panneau lumineux à installer près de la mairie, il n'est pas prévu de remplacer l'horloge dans l'immédiat.

Salle de sport – Les études menées par le CAUE et le SIEMML sont remises aux conseillers pour étude. Une réunion avec les associations utilisatrices devra être programmée si possible un samedi matin.

Agglomération du Choletais

Sentiers de randonnées – Un groupe de travail va être créé car l'AdC souhaite modifier les règles d'entretien des sentiers en ne gardant à sa charge que les sentiers de liaison entre les communes. Jean-Pierre Thomas représentera la commune.

Questions diverses

Gendarmerie – Le maire informe le conseil municipal qu'il a assisté à une réunion de présentation de la Communauté de Brigade de Chemillé. La commune des Cerqueux n'est pas particulièrement impactée par la délinquance. Néanmoins, des conseillers signalent quelques faits de nuisances sonores.

Vœux – La Télévision du Choletais va passer dans toutes les communes de l'AdC pour filmer les vœux du maire à la population.

Parc locatif – Lors de la réunion de la commission des finances, une discussion a été lancée sur le parc locatif. Avec la mise en vente de 10 logements, 4 logements Podeliha et 6 logements Sèvre Loire Habitat, l'offre locative s'avère insuffisante.

L'article 55 de la loi SRU prévoit que les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants doivent disposer de 25 % de logement social, en regard des résidences principales. Les communes qui ne respectent pas ce quota s'exposent à des amendes.

Prochaines réunions

Conseil municipal	Jeudi 11 février 2021 à 20h30
Maire / Adjoint	Lundi 8 février 2021 à 19h00
Affaires sociales	Mercredi 27 janvier 2021 à 20h00
Développement du cadre de vie	Jeudi 21 janvier 2021 à 19h00 à la SCL.

Les réunions du conseil municipal sont fixées le 2^e jeudi de chaque mois soit :

11 mars	8 avril	? mai	10 juin	8 juillet	9 septembre	14 octobre	? novembre	9 décembre
---------	---------	-------	---------	-----------	-------------	------------	------------	------------